

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Montigny-en-Ostrevent

Dossier n° DP 059 414 18 000015
Date de dépôt : 16 mars 2018
Demandeur : Madame GENEL-IBRIR Cathy
Nature du projet : Construction d'un abri de jardin
Adresse du terrain : 70 rue Larroque
59182 Montigny-en-Ostrevent

ARRÊTÉ
d'opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de Montigny-en-Ostrevent

Le Maire de Montigny-en-Ostrevent,

Vu la déclaration préalable présentée le 16 mars 2018 par Madame GENEL-IBRIR Cathy demeurant 70 rue Larroque à Montigny-en-Ostrevent (59182) ;

Vu l'objet de la déclaration :

- construction d'un abri de jardin ;
- sur un terrain situé 70 rue Larroque à Montigny-en-Ostrevent (59182) ;
- pour une surface de plancher créée de 10 m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 06/10/2016 ;

Vu le permis d'aménager n° PA 059 414 12 D 0004 M 01 délivré le 09/04/2015 ;

Considérant l'article 3 du règlement de construction du lotissement qui dispose « qu'aucune construction ne devra être implantée en dehors de la zone constructible reprise au plan de composition, à l'exception des constructions annexes d'une hauteur à l'égout de toit inférieure à 3,20 mètres et d'une surface de plancher inférieure à 7 m². »

Considérant que la construction envisagée est située en dehors de la zone constructible prévue au plan de composition et est d'une surface de plancher supérieure à 7 m² ;

Considérant que le projet ne respecte pas les dispositions susvisées ;

ARRÊTE

Il est fait **OPPOSITION** à la déclaration préalable.

Montigny-en-Ostrevent, le
Le Maire,

12 AVR. 2018

Jean-Luc Couvreur

